

Le Guide de la Rentrée

2024/2025



LaNeuveville
DEVANT NANCY

Les priorités de vos élus

Protéger la santé des personnels et des élèves

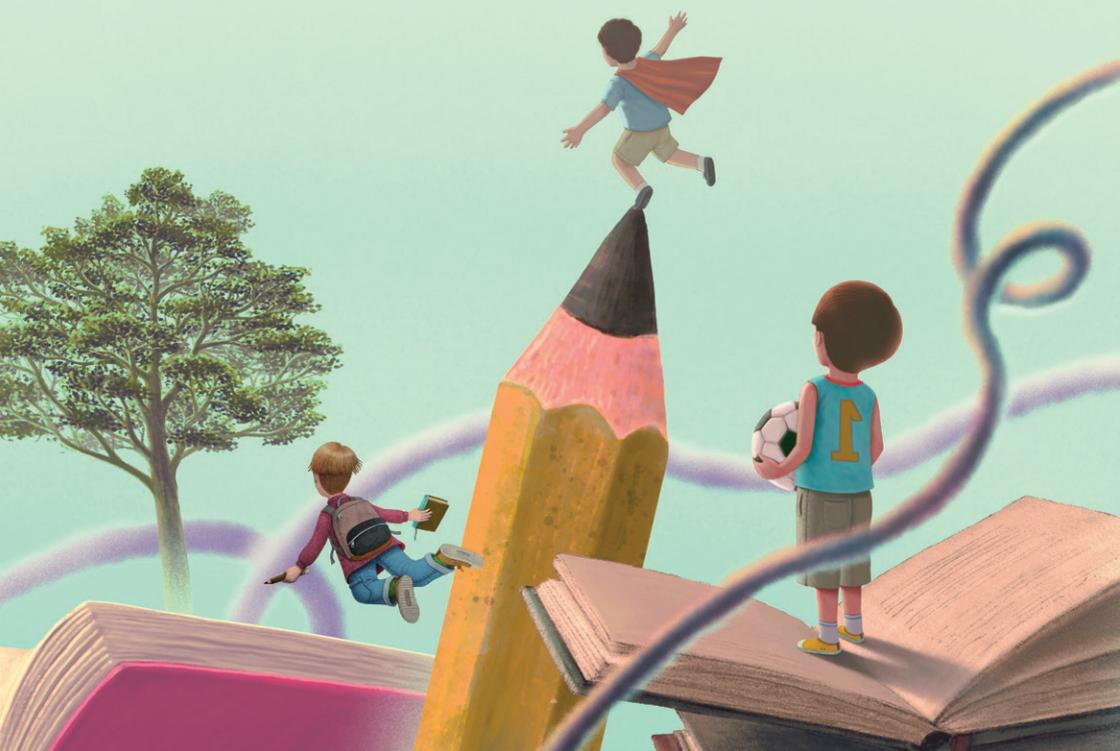
Associer les familles à la vie des écoles

Développer l'éducation à l'environnement et au développement durable

S'ouvrir au bénéfice des nouvelles technologies

Mettre le cap sur de nouveaux projets éducatifs

Favoriser le sport à l'école



À L'ATTENTION DES PARENTS, DES ENFANTS ET DES PARTENAIRES DE L'ÉDUCATION

Comme à l'accoutumée, la pause estivale pour les écoliers est l'occasion pour la municipalité de réaliser des travaux dans les trois groupes scolaires de notre ville.

Des travaux importants durant l'été, en concertation avec les équipes éducatives

Outre les travaux d'entretien réalisés dans toutes les écoles au cours de l'été, nous prenons également des mesures de prévention des risques liés à la chaleur.

Dans les écoles maternelles de Montaigu et du Centre, des filtres anti UV ont été mis en place sur certaines vitres dans les classes pour faire barrière à la canicule. À l'école maternelle des 5 Fontaines, la municipalité a transformé la cour. Épaulée par le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement), nous avons organisé, tout au long de l'année scolaire 2023/24, des concertations destinées aux parents d'élèves, à l'équipe éducative et aux agents sous la forme de temps d'échanges et de groupes de travail pour recueillir les besoins des usagers et offrir aux enfants une cour plus végétalisée, source de fraîcheur et lieu de bien-être.

Cet été, nous avons réduit la partie minérale en supprimant une partie du béton ; Augmenté la partie engazonnée ; Implanté une « cabane » en bois sur l'aire de jeu ; Installé une estrade de 3 marches surmontée d'une pergola végétalisée ; Créé des « petits coins » jeu ; Augmenté la zone du préau existant. A l'automne, des arbres et arbustes seront plantés pour créer une « mini forêt ».

Notre relais petite enfance s'inscrit dans une démarche politique forte qui répond à votre demande

Le RPE - Relais Petite Enfance - « la Bulle d'air » créé en mutualisation avec la ville de Jarville s'inscrit dans une démarche politique forte : celle d'offrir un service adapté et dynamique aux familles, aux professionnels de la petite enfance et aux jeunes enfants.



Il est devenu le guichet unique pour les familles qui ont besoin d'informations et d'un moyen de garde pour leur(s) enfant(s). C'est aussi un lieu incontournable pour les professionnels qui permet aux assistantes maternelles de rompre leur isolement. Chaque mois des ateliers, des découvertes et des formations y sont proposés. Et pour fêter la première bougie de notre « Bulle d'air », née en mai 2023, nous avons proposé, en mai 2024, la 1ère édition de la « SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE » qui a eu un beau retentissement auprès des usagers.

La nouvelle médiathèque, bientôt prête à servir

Accolée à la MJC, la Médiathèque sera mise en fonction en fin d'année 2024. Son but est de participer au développement de la lecture en assurant un service culturel et social de proximité tout en favorisant l'échange intergénérationnel. Les enfants de nos écoles bénéficieront d'animations à travers des rencontres et échanges avec des auteurs, des discussions autour d'un livre, des lectures de contes, des jeux et ateliers culturels...

La municipalité a la volonté de permettre à chaque petit laneuvevillois de s'inscrire dans un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école. Le nouveau PEDT - Projet Éducatif De Territoire 2024/2027 - est rédigé, il conforte une démarche partenariale affirmée et renouvelée entre la ville, l'Éducation nationale, les services de l'État et la CAF.

Bonne rentrée à tous, enfants, parents, enseignants et agents de la commune.

Eric DA CUNHA
Maire de Laneuveville Devant Nancy

sommaire

page 4

LE TEMPS SCOLAIRE

Inscrire son enfant à l'école primaire

page 9

AUTOUR DE L'ÉCOLE

page 14

LANEUVEVILLE ET SES JEUNES

Le collège

page 19

ET POUR NOS TOUT PETITS

Multi-Accueils

Relais Petite Enfance
Assistantes maternelles



DES ÉLUS À VOTRE SERVICE

Sylvie COLIN, Adjointe à l'Éducation et aux Affaires scolaires
Dimitri MARCHAL, Conseiller Jeunesse et Petite Enfance



LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE - PEDT 2024/2027- DÉCLINE L'AMBITION DE LA VILLE QUI POURSUIT ET ACCENTUE SES EFFORTS, EN LIEN AVEC L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET ASSOCIATIFS, AU BÉNÉFICE DES ÉLÈVES ET DE CEUX QUI ONT LE PLUS BESOIN DE SOUTIEN ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ.

La Municipalité s'inscrit dans une démarche volontariste qui met l'éducation au centre de ses priorités

La municipalité finance les fournitures scolaires pour chaque enfant scolarisé dans une école de la commune. Les enseignants disposent pleinement de ce budget municipal pour l'achat de matériel à fournir aux élèves.

Sur le temps scolaire, la ville met à disposition 3 éducateurs sportifs pour coenseigner les séances d'EPS. Elle propose des ateliers pédagogiques aux enseignants, à destination des élèves, afin qu'ils bénéficient d'une culture de proximité : des intervenants locaux lors de la semaine du goût, des visites guidées dans le cadre du jardin éphémère, des spectacles liés au NJP, la prévention aux risques liés au numérique avec le conseiller numérique, la participation au village de Noël organisé par la ville, la sécurité à vélo assurée par les policiers municipaux, des rencontres avec des personnalités qui font l'actualité, des visites d'associations qui parlent de handicaps, la sensibilisation à la transition écologique avec nos jardiniers municipaux, des actions Nettoyons la nature, la sensibilisation au gaspillage alimentaire...

Pour les équipes enseignantes, la ville propose un soutien aux projets des écoles et aux classes découvertes avec des subventions exceptionnelles, et finance l'aide aux devoirs dans les écoles, ainsi qu'un plan numérique ambitieux avec l'abonnement à l'ENT et l'équipement de toutes les classes en Écrans Numériques Interactifs, en maternelle également. La ville propose des interventions en classes sur la prévention aux écrans et aux réseaux sociaux réalisées par le conseiller numérique avec l'aide de l'enseignant.

Le temps périscolaire représente un enjeu éducatif majeur et concourt à la réussite scolaire

C'est la raison pour laquelle la municipalité continue à se saisir de cet enjeu. Des partenariats, sous forme de conventions, sont conclus avec les associations sportives et des intervenants bénévoles.

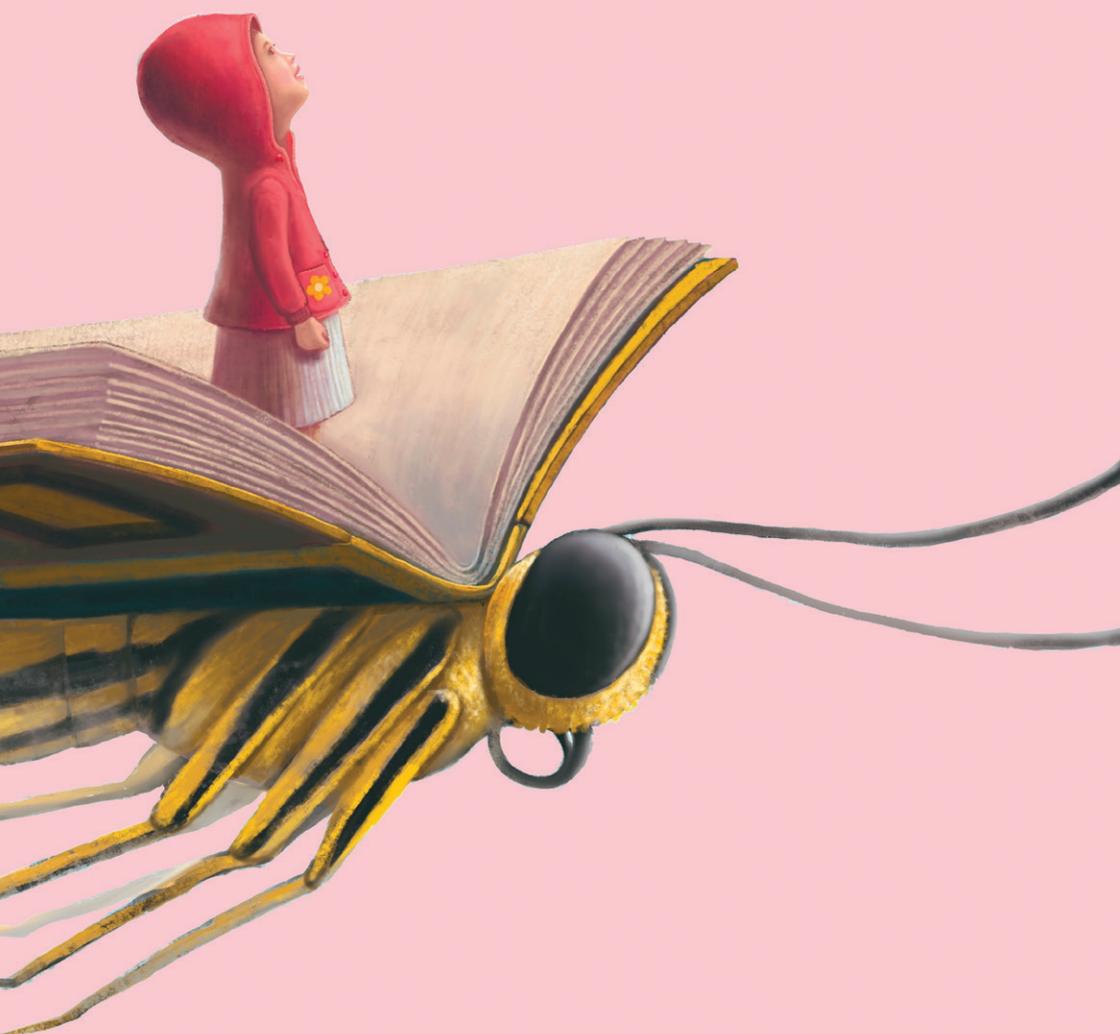
Sur le temps périscolaire, des animations à fonction éducative sont proposées aux enfants : de l'écriture, des bains linguistiques, des rencontres « Lire et faire Lire » pour les plus jeunes, des ateliers « Réparer plutôt que jeter » avec l'association Repair café, des « Story Time » pour apprendre à écrire une histoire, des balades à la découverte des monuments laneuvevillois avec la société d'histoire, la sensibilisation au gaspillage alimentaire et à l'équilibre alimentaire ou encore « Vis une année sans plastique », ainsi que le bridge pour renforcer les compétences mathématiques des élèves...et d'autres encore.

La Municipalité innove sur le dispositif « Bouge Tes Vacances » proposé aux jeunes de 9 à 17 ans et intègre, sur certaines sorties, nos aînés afin de créer de lien intergénération.

Dès cette rentrée 2024/25, le « Plan Mercredi » est intégré à la MJC afin d'en faciliter l'accès aux familles en termes d'horaires et de continuité sur la journée. Dans ce cadre, la ville met à disposition ses 3 éducateurs pour animer des ateliers à caractère sportif.

Concernant la Petite Enfance, des progrès importants ont été réalisés, que ce soit en termes de qualité ou de diversité de l'offre faite aux Laneuvevillois. Deux structures multi-accueils existent, avec une capacité de 43 places à temps complet et six places en « Halte-garderie ». Le RPE - Relais Petite Enfance - est maintenant bien implanté en tant que guichet unique pour apporter toutes les informations nécessaires aux parents. Il propose des animations et des ateliers aux assistantes maternelles afin de rompre leur isolement.

Le temps scolaire



L'école Primaire



L'INSTRUCTION EST OBLIGATOIRE À PARTIR DE L'ÂGE DE 3 ANS DEPUIS 2019 (LOI POUR UNE ÉCOLE DE LA CONFIANCE).

L'ÉCOLE PRIMAIRE, C'EST

- **L'école Maternelle, de 3 à 6 ans** : une étape essentielle du parcours des élèves pour garantir leur réussite scolaire. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité.
- **L'école Élémentaire, de 6 à 11 ans** : le cycle 2 ou cycle des apprentissages fondamentaux, du CP au CE2, et une partie du cycle 3 ou cycle de consolidation, pour les CM1 & CM2.

LE CONSEIL D'ÉCOLE

Une instance pour les parents. Il réunit le directeur, l'équipe pédagogique, des représentants de la commune et des parents d'élèves élus. Il se réunit au moins une fois par trimestre et vote le règlement intérieur de l'école, donne des avis et des suggestions sur le fonctionnement de l'école.

LE SAVIEZ-VOUS ?

DEVENIR REPRÉSENTANT DES PARENTS D'ÉLÈVES

Des parents, élus dans chaque école, représentent tous les parents d'élèves au conseil d'école. Nul besoin de compétence particulière, le seul prérequis est d'y avoir un enfant scolarisé. Ils portent la voix de tous les parents d'élèves à l'école et :

- y jouent un rôle de relais et de médiateur ;
- donnent leur avis et émettent des suggestions sur le fonctionnement de l'établissement ;
- font partie des instances de représentation.

Les parents sont des membres à part entière de la communauté éducative. Les écoles ont besoin de vous !

Intéressé(e) : Rapprochez-vous de la direction de votre école dès maintenant !

BON À SAVOIR

La municipalité investit et soutient l'école pour la réussite scolaire de tous les élèves. L'ambition est de former des élèves épanouis qui deviendront des citoyens éclairés. Le Projet Éducatif De Territoire traduit l'engagement de la municipalité et ses priorités :

- Des fournitures scolaires attribuées à chaque élève à la rentrée, pour contribuer à l'égalité des chances,
- Des Écrans Numériques Interactifs dans toutes les classes et l'abonnement au réseau numérique dédié aux enseignants et aux familles, pour partager les informations,
- Des propositions pédagogiques sur le temps scolaire, à destination des élèves,
- Des animations éducatives qualitatives sur le temps périscolaire.

Inscrire mon enfant à l'école en avril / mai



PRÉINSCRIRE SON ENFANT EN MAIRIE

Présentez vous en Mairie ou envoyez par courriel vos documents à periscolaire@ville-laneuveville-devant-nancy.fr :

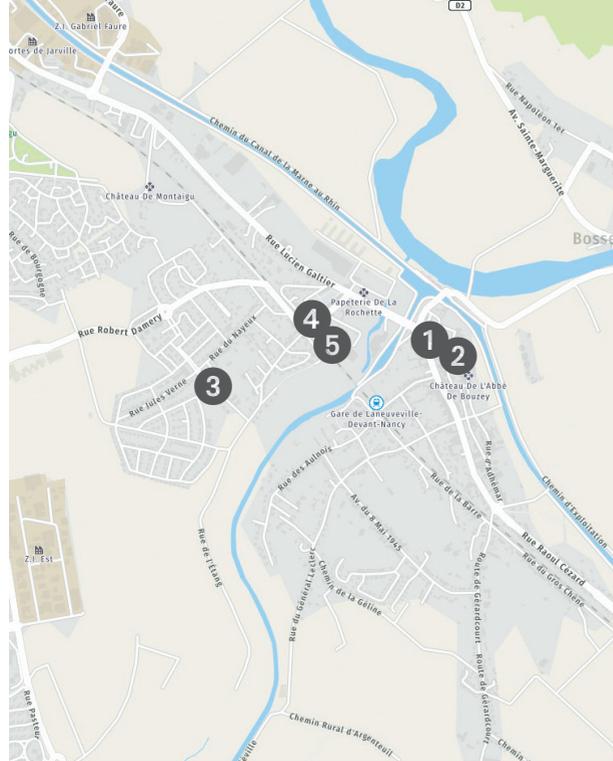
- Livret de famille (page parents et page enfant concerné)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Attestation CAF (pour le périscolaire)
- Dans le cas d'un changement d'école, le certificat de radiation du précédent établissement sera également nécessaire.

PRENDRE RENDEZ-VOUS À L'ÉCOLE

Contactez la direction de l'établissement scolaire afin de fixer un rendez-vous, munissez-vous des pièces suivantes : bulletin de préinscription, livret de famille, carnet de santé et le cas échéant, certificat de radiation.

DEMANDE DE DÉROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE

Remplissez un formulaire qui vous sera fourni en Mairie ou disponible sur le site Internet de la ville. Faites une lettre argumentée qui sera soumise à la commission de dérogation réunie en fonction des besoins.



On ne choisit pas son école. La carte scolaire a pour objectifs d'équilibrer les effectifs et d'anticiper les arrivées futures, de permettre une meilleure mixité sociale entre les différents groupes scolaires et de conserver une cohérence géographique.

3 secteurs scolaires 5 écoles

LES ÉCOLES DU CENTRE

Ecoles historiques de notre ville

1 École Élémentaire du Centre = 7 classes

2 rue Jeannequin
Directrice : Virginie MASSEL
03 83 56 39 62

2 École Maternelle du Centre = 4 classes

4 rue Lucien Riff
Directrice : Christelle OSSWALD
03 83 51 51 52

L'ÉCOLE DES 5 FONTAINES

Une école moderne regroupant maternelle et élémentaire

3 École Primaire des 5 Fontaines = 9 classes

rue Victor Hugo
Directrice :
Véronique CHRETIEN
03 83 54 12 92

LES ÉCOLES MONTAIGU

De grands espaces verdoyants

4 École Maternelle Montaigu = 4 classes

1 rue Robert Damery
Directeur : Dominique ROTONDARO
03 83 56 39 70

5 École Élémentaire Montaigu = 7 classes

7 rue Robert Damery
Directrice : Camille CLAIRE
03 83 56 39 67



675 élèves fréquentent les écoles de Laneuveville à la rentrée de septembre 2024. L'inscription scolaire se fait pour la petite section de maternelle (accueil à partir de 3 ans) et pour le passage en CP. Toute demande de dérogation est à renouveler lors du passage au CP, même pour les 5 fontaines.

La ville finance l'abonnement à l'ENT, réseau numérique dédié aux enseignants, aux familles et aux élèves pour faciliter l'accès aux outils pédagogiques et permettre le partage avec les familles. Pour la rentrée 2024, ce sont 3 nouveaux écrans numériques qui sont financés et installés dans différentes classes. La municipalité a également équipé d'un écran mobile toutes les écoles maternelles.



Calendrier Scolaire 2024-2025

Concernant les vacances fixées par le Ministère, l'Académie de Nancy-Metz est en zone B.

RENTÉE SCOLAIRE DES ÉLÈVES

Lundi 2 Septembre 2024

TOUSSAINT

du Samedi 19 octobre 2024
au Lundi 4 novembre 2024*

NOËL

du Samedi 21 décembre 2024
au Lundi 6 janvier 2025*

HIVER

du Samedi 8 février 2025
au Lundi 24 février 2025*

PRINTEMPS

du Samedi 5 avril 2025
au Lundi 22 avril 2025*

DÉBUT DES VACANCES D'ÉTÉ

à partir du Samedi 5 juillet
2025

* jour de reprise des cours.

Le temps scolaire

– Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi –



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

7h30 - 8h30



ECOLE

8h30 - 11h30



PAUSE MÉRIDIENNE

11h30 - 13h30



ECOLE

13h30 - 16h30



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 16h30 - 18h30

ou

ETUDE 16h30 - 17h45

+ ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 17h45 - 18h30



Toutes les écoles de la ville fonctionnent sous le même format et avec les mêmes horaires. 4 jours ouvrés et sonneries à 8h30 et 11h30 le matin, puis à 13h30 et 16h30 l'après-midi.

Autour de l'école



Périscolaire avant et après l'école

Votre commune organise, encadre et finance en partie un accueil périscolaire pour chaque école, les jours de classe :

- Le matin, jusqu'à la rentrée des classes de 7h30 à 8h30 (Service d'accueil périscolaire)
- Pendant la pause méridienne de 11h30 à 13h30 (Service d'accueil périscolaire + Cantine)
- A partir de la fin de la journée scolaire de 16h30 à 18h30 (Service d'accueil périscolaire ou Etude/Périscolaire)

A des fins d'organisation, les réservations de la semaine à venir s'effectueront avant le vendredi midi dans l'espace : <https://laneuveville-devant-nancy.kiosquefamille.fr>

TARIF PAR ENFANT ET PAR JOUR POUR LES FAMILLES RÉSIDANT À LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY										
	Tarif normal					Tarif d'urgence (non réservé dans les temps)				
Quotient Familial	0 > 300	301 > 800	801 > 1200	1201 > 1600	1600 > +	0 > 300	301 > 800	801 > 1200	1201 > 1600	1600 > +
Accueil Périscolaire du Matin (1H)	1,05 €	1,05 €	1,10 €	1,30 €	1,30 €	2,10 €	2,10 €	2,20 €	2,40 €	2,40 €
Restauration Scolaire (repas + garderie midi)	2,80 €	4,80 €	5,35 €	6,05 €	6,40 €	3,35 €	6,80 €	7,20 €	7,50 €	7,50 €
Accueil Périscolaire du Soir (Forfait 2H)	1,45 €	1,45 €	1,50 €	1,70 €	1,70 €	3,10 €	3,10 €	3,25 €	3,45 €	3,45 €
Forfait Etude + Accueil Périscolaire Soir	1,90 €	1,90 €	2,00 €	2,20 €	2,20 €					
Restauration PAI (Projet d'Accueil Individualisé)	2,00 €	2,00 €	2,10 €	2,30 €	2,30 €	2,60 €	4,00 €	4,20 €	4,40 €	4,40 €

TARIF PAR ENFANT ET PAR JOUR POUR LES FAMILLES NE RÉSIDANT PAS À LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY										
	Tarif normal					Tarif d'urgence (non réservé dans les temps)				
Quotient Familial	0 > 300	301 > 800	801 > 1200	1201 > 1600	1600 > +	0 > 300	301 > 800	801 > 1200	1201 > 1600	1600 > +
Accueil Périscolaire du Matin (1H)	1,65 €	1,65 €	1,65 €	1,85 €	1,85 €	2,70 €	2,70 €	2,80 €	3,00 €	3,00 €
Restauration Scolaire (repas + garderie midi)	3,90 €	6,80 €	7,20 €	7,50 €	7,50 €	4,40 €	7,80 €	8,30 €	8,60 €	8,60 €
Accueil Périscolaire du Soir (Forfait 2H)	2,60 €	2,60 €	2,70 €	2,90 €	2,90 €	4,10 €	4,10 €	4,30 €	4,50 €	4,50 €
Forfait Etude + Accueil Périscolaire Soir	3,15 €	3,15 €	3,30 €	3,50 €	3,50 €					
Restauration PAI (Projet d'Accueil Individualisé)	2,10 €	2,50 €	2,60 €	2,80 €	2,80 €	2,80 €	5,10 €	5,30 €	5,50 €	5,50 €



BON À SAVOIR

Notre priorité est d'animer le quotidien des enfants et faire en sorte que l'accueil périscolaire soit un temps utile et agréable. Nous mettons en place des activités cognitives, ludiques ou reposantes. Afin de s'épanouir, l'enfant doit être bien encadré. Nous proposons des études pour l'accompagnement de la scolarité, de l'accueil éducatif hors temps scolaire, une restauration de qualité et dans le calme.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Plus de 300 repas sont servis chaque jour dans le respect de la réglementation relative à la restauration collective. Dès 2021, un groupe de travail Restauration scolaire a été mis en place avec des parents d'élèves, des élus et du personnel municipal afin d'améliorer les services de restauration scolaire. Un questionnaire de satisfaction auprès des enfants utilisateurs de ce service et de leurs parents fait apparaître que 75 % des enfants et parents sont satisfaits, avec une note moyenne de 6,9/10.

Depuis 2022, la qualité de service est suivie de près par vos élus, en collaboration avec les élus des villes du groupement de commande et le prestataire extérieur.

A Laneuveville, des actions significatives et marquées

Restauration scolaire

Pour chaque groupe scolaire, un service de restauration municipale est organisé, encadré et en partie financé par la Commune. La restauration scolaire est assurée par un prestataire extérieur. Les repas sont livrés en liaison chaude sur chaque site. Les menus sont affichés dans chaque établissement scolaire, dans les salles de restauration et disponibles sur le site internet de la Ville.

Trois salles de restauration sont à disposition des enfants scolarisés dans nos groupes scolaires :

- La restauration de Montaigne, située entre l'école maternelle et l'école élémentaire.
- La restauration du Centre, située dans une salle contiguë à la M.J.C.
- La restauration des 5 Fontaines, située au sein du groupe scolaire.

ALLERGIES ET MALADIES CHRONIQUES

Les allergies et les régimes particuliers doivent être signalés par les parents sur la fiche de renseignements transmise en début d'année scolaire. En cas de Projet d'Accueil Individualisé, le traitement devra être fourni au responsable des affaires scolaires (au directeur de l'accueil collectif de mineurs de chaque école) afin que les soins soient effectués rapidement en cas de manifestation des symptômes liés à l'allergie ou à la maladie chronique.

TARIF D'URGENCE, UN IMPRÉVU ?

PAS DE PANIQUE, LA RÉSERVATION EST TOUJOURS POSSIBLE !

Au plus tard le matin même, avant 9h, c'est le Tarif d'urgence qui s'applique. Un seul numéro à contacter : 06 79 19 44 29
Pour tout renseignement : periscolaire@ville-laneuveville-devant-nancy.fr ou appeler la Mairie au 06 79 19 44 29

d'effets sont mises en place dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire, en partenariat avec la Métropole :

- Une commission d'élèves consommateurs,
- Une étude du gaspillage alimentaire,
- Un ajustement des commandes,
- Un plan d'action de distribution du pain,
- Une formation des agents et une sensibilisation des convives,
- Le don de denrées à la Banque alimentaire,
- La mise en place du tri des déchets.

Ces actions se poursuivent et s'étendent à tous les restaurants scolaires de Laneuveville. Depuis 2022, ce sont les boulangeries laneuvevilloises qui fournissent le pain.

Accueil de loisirs « plan mercredi » Proposé par la mjc avec le soutien de la municipalité

La **Municipalité** met à disposition **3 éducateurs sportifs** les **mercredis matins** afin de renforcer l'offre proposée par la **MJC**.

Les enfants de 6 à 11 ans peuvent ainsi profiter d'activités sportives (encadrées par les éducateurs de la ville), culturelles ou de loisirs variées chaque mercredi matin.

Les enfants de moins de 6 ans sont également accueillis avec un programme d'animations spécifiques à leur tranche d'âge.

Les inscriptions se font à la MJC, 3 formules sont possibles : en journée complète, en 1/2 journée (matin ou après midi), ou en 1/2 journée avec repas.

Renseignements tarifs et inscriptions aux activités auprès de la MJC.
contact@mjclaneuveville.fr – 03 83 51 12 87
Ouverture secrétariat les lundis, mardis, jeudis, vendredis : 13h30/18h
Mercredis : 7h30/12h

L'accueil de loisirs de la MJC est ouvert de 7h30 à 18h30, pour les enfants à partir de 3 ans et jusqu'à 11 ans.

ACCUEIL PLAN MERCREDI		PLAN MERCREDI				ACCUEIL PÉRISCOLAIRE/ TRANSFERT MJC	MJC
7h30 - 8h30		8h30-10h00		10h00-11h30		11h30-12h30	dès 12h30 jusqu'à 18h30
6 à 11 ans	Accueil des enfants	6 à 8 ans	Activités artistiques	6 à 8 ans	Activités sportives	6 à 11 ans	Retour au calme
		9 à 11 ans	Activités sportives	9 à 11 ans	Activités artistiques		
MJC 3 à 17 ans 7h30 - 18h30		Activités : Accueil de loisirs MJC					

BON À SAVOIR

Afin de proposer des formules adaptées à vos besoins, la ville encadre et finance en partie le plan mercredi pour tous les élèves scolarisés dans l'un de nos trois groupes scolaires. Une équipe d'animation diplômée propose des activités adaptées à l'âge et aux besoins de chaque enfant, déclinées en cycles pédagogiques.



BON À SAVOIR

Les associations sont une source de vitalité pour la commune. La ville leur apporte un soutien logistique et financier, elle accompagne activement leurs projets, et encourage les jeunes à développer leur fibre associative.

La MJC de Laneuveville

La MJC est une association d'Éducation Populaire aux actions multiples dans les domaines culturels, éducatifs, sportifs et de développement social local.

Bien que proposant de nombreuses actions à destination des enfants et adolescents, elle s'adresse à toutes les générations.

La Mission de la MJC est aussi de faciliter l'expression de tous, de permettre à chacun de trouver et donner du sens à ce qu'il entreprend et de donner l'envie à tous de participer à la vie associative et culturelle de la ville.

Pour y parvenir, l'association s'appuie sur l'engagement de bénévoles et le travail de professionnels.

La MJC propose :

Un accueil de loisirs à destination des enfants de 3 à 11 ans :

- **Les mercredis**, en journées ou ½ journées, de 7h30 à 18h30.

- Chaque période de vacances scolaires, inscriptions à la semaine.

- **En 2024, les jeunes de 11 à 15 ans** pourront être accueillis pour les vacances et durant l'année scolaire dans le cadre d'un accueil jeunes spécifique.

Plus de 50 activités, sportives, culturelles, musicales, de loisirs, bien-être... À destination de tous, qui peuvent être pratiquées durant l'année scolaire.

Des événements culturels, ou vecteurs de lien social tout au long de l'année : Théâtre, spectacles jeune public, concerts, Nancy Jazz Pulsation, festival de musique, brocante, bourses, fête du court-métrage...

Mais aussi une médiathèque, qui propose, outre le prêt de livres et supports numériques, des manifestations (nuits de la lecture, conférences, bourse aux livres, etc.), des ateliers d'écriture, des interventions auprès des scolaires et du jeune public...

La MJC de Laneuveville-devant-Nancy est située impasse Noiroit.

- contact@mjclaneuveville.fr / mjclaneuveville.fr

- Tél : 03.83.51.12.87

Les portes ouvertes de la MJC auront lieu le samedi 7 septembre, de 9h à 12h et de 14h à 17h, avec une reprise des activités à partir du 9 septembre 2024.



ASSOCIATIONS SPORTIVES DE LOISIRS ET CULTURELLES

A Laneuveville-devant-Nancy, vous pouvez rejoindre :

- **14 associations sportives**

- **23 associations de culture et de loisirs**

Retrouvez la liste complète des associations sur le site de la ville :

www.ville-laneuveville-devant-nancy.fr

Un **FORUM DES ASSOCIATIONS** est organisé le

SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2024 à la Salle des fêtes de 9h à 12h.

Le collège

VOTRE ENFANT EST ADMIS EN SIXIÈME ? FÉLICITATIONS !
LES DEUX ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS PUBLICS, COLLÈGES
DE SECTEUR POUR LES LANEUVEVILLOIS, SONT :



COLLÈGE ALBERT CAMUS

situé 3 rue de la République
à Jarville-la-Malgrange

COLLÈGE MONTAIGU

situé au 1 rue du collège
à Heillecourt

Il est nécessaire de prendre contact avec le Conseil Départemental (standard : 03 83 94 54 54) pour connaître votre collège de secteur.

Vous devez inscrire votre enfant en retirant un dossier d'inscription auprès du secrétariat du collège, le compléter et le remettre au secrétariat du collège.

- Pour connaître votre collège de secteur : www.meurthe-et-moselle.fr cliquer sur « les actions » puis « Collèges »
- Les démarches d'inscription pourront avoir lieu via educonnect.education.gouv.fr ou auprès du secrétariat du collège
- Des réunions d'informations pour les parents d'élèves de CM2 auront lieu dans chaque groupe scolaire

Si vous souhaitez que votre enfant soit admis dans un collège public différent de celui de votre secteur, vous devez faire une demande de dérogation au DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale), via le « formulaire d'assouplissement de la carte scolaire ».

Renseignements à la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale)
• 4 rue d'Auxonne à Nancy
• 03 83 93 56 01
• <http://dsden54.ac-nancy-metz.fr>

La demande devra être remise, selon les cas, auprès de l'établissement scolaire de votre enfant ou de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de votre lieu de résidence.

Laneuveville et ses jeunes

BON À
SAVOIR

Les collèges sont des EPLE (Établissements Publics Locaux d'Enseignement). L'entrée en 6ème est une nouvelle étape importante dans la vie scolaire d'un jeune et la municipalité récompense chaque élève en fin d'année pour marquer cet évènement.



Dispositif Bouge tes vacances

Ce dispositif baptisé « Bouge tes vacances » s'étend sur des journées complètes et offre aux jeunes de notre ville la possibilité de pratiquer encore plus d'activités encadrées et de mieux renforcer la socialisation.

Pendant les périodes de vacances scolaires, le Pôle Enfance, Jeunesse, Education et Sports de la Ville propose un ensemble d'activités sportives pour les jeunes de 9-17 ans.

L'opération « Bouge tes vacances » repose sur un projet pédagogique élaboré par les éducateurs sportifs municipaux diplômés et a des objectifs multiples tels que :

- Valoriser l'épanouissement de l'enfant/adolescent à travers des activités sportives diversifiées
- Favoriser l'autonomie et le vivre-ensemble
- Développer des valeurs fortes telle que l'entraide et la solidarité

Ces activités se déroulent sur une semaine complète et comprennent le repas du midi pris en commun.

Chaque journée de la semaine est composée comme suit :

- 8h30 à 9h00 : Accueil des enfants/adolescents
- 9h à 12h00 : Activités sportives
- 12h00 à 14h00 : Pause méridienne avec repas, temps calme, animation
- 14h00 à 17h00 : Activités sportives
- 17h00 à 17h30 : Départ des enfants/adolescents

COMMENT S'INSCRIRE

Un dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet de la commune. Il convient de le remplir et de fournir les pièces administratives demandées :

- 1 fiche de renseignements avec autorisation parentale
- 1 justificatif de domicile récent
- 1 photocopie du carnet de santé (vaccinations à jour)
- 1 certificat médical d'aptitude aux sports et un brevet de natation (savoir nager) pour certaines activités
- 1 photographie d'identité

TARIFS :

- Laneuvellois : 50 €
- Extérieurs : 100 €

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser en Mairie aux heures ouvrables ou par téléphone :
03 83 51 21 46



Être jeunes à Laneuveville



De nombreuses activités sportives et culturelles sont proposées par les différentes associations et la MJC à nos jeunes laneuvellois. La Municipalité finance et maintient des installations sportives de qualité : **stades de football, terrains de tennis, dojos, salle des sports, salle d'haltérophilie...**

Nos jeunes ont également accès à la piscine communautaire située au cœur de la ville et bénéficient d'équipements en accès libre : un **terrain de handball** et **deux terrains de basket ball** à proximité de la MJC, **des buts dans le secteur du Nid**, un **city stade dans le quartier des 5 fontaines**, ainsi qu'un Skatepark ouvert à tous.

LE CITY STADE PRÈS DE LA MJC



LA PISCINE DE LANEUVEVILLE



LE CITY STADE DES 5 FONTAINES



LE SKATEPARK AU PARC FÉNAL



BON À SAVOIR

Nos jeunes doivent devenir des « acteurs à part entière » de la ville. Ils ont des projets et se mettent volontiers au service des autres, nous l'avons constaté durant cette pandémie. À travers les conseils d'ados, les nouveaux élus souhaitent leur donner des responsabilités et une voix dans leur ville. Si vous êtes un ado de Laneuveville, n'hésitez pas à rejoindre vos camarades !

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME), ET LE CONSEIL MUNICIPAL DES ADOS (CMA) PRÔNENT LA RECONNAISSANCE DE L'ENFANT ET DU JEUNE COMME PARTENAIRES À PART ENTIÈRE DANS LA VIE DE LA COMMUNE.

Les CME et CMA sont des lieux de propositions et de dialogue. Ils permettent aux enfants et aux jeunes de vivre la démocratie à leur niveau et de manière très concrète. Ce sont des assemblées dont le rôle est avant tout pédagogique : former les citoyens de demain en développant chez les jeunes élus le sens de la responsabilité, l'autonomie et la solidarité.



Conseil Municipal des Enfants

Le CME est composé de 24 élèves issus des classes de CM1 et CM2 de chaque groupe scolaire. Ils sont élus en CM1 par leurs camarades pour un mandat de 2 ans.

Actions réalisées sur l'année scolaire 2023/24 :

- Remise de stylos à recycler en partenariat avec l'association Fleur ;
- Nettoyons la nature ;
- Fabrication de cartes de vœux pour les résidents de la Mairaine ;
- Affiches pour encourager au développement durable ;
- Réalisation de poèmes et de dessins offerts à l'occasion de la fête des grand-mères lors du marché de notre commune ;

- Débats sur les envies et besoins des jeunes ;
- Participation au forum des CME métropolitains.
- Participation à la commission restauration scolaire ;
- Animation de Jeux de société intergénérationnels
- Collecte de jouets ;
- Activités créatives avec les personnes âgées ;
- Mise en valeur d'une expo itinérante sur les J.O.
- Participation aux Jeux du Grand Nancy

Conseil Municipal des Ados

Le CMA est mis en place depuis le 2 avril 2021. Il est composé d'ados issus de différents collèges, en classe de niveau 6ème, 5ème, 4ème, 3ème et seconde.

C'est une instance ouverte à tous les ados âgés de 11 à 16 ans. N'hésitez pas à la rejoindre !

OBJECTIF : prendre en compte les idées et les besoins des jeunes pour améliorer leur quotidien dans la Commune. Leur permettre de participer à la vie locale par l'élaboration de projets collectifs, la préparation et la réalisation d'actions concrètes.

Actions réalisées sur l'année scolaire 2023/24 :

- Nettoyons la nature.
- Rédaction d'articles pour le Journal de la commune.
- Mise en valeur des associations de la commune.
- Inauguration du skatepark.

Actions à venir :

- Participation aux actions de la Métropole ;
- Participation aux manifestations de la ville ;
- Organisation d'un projet sportif intergénérationnel.
- Réalisation de compositions florales et de cartes pour les aînés.

Et pour nos tout petits

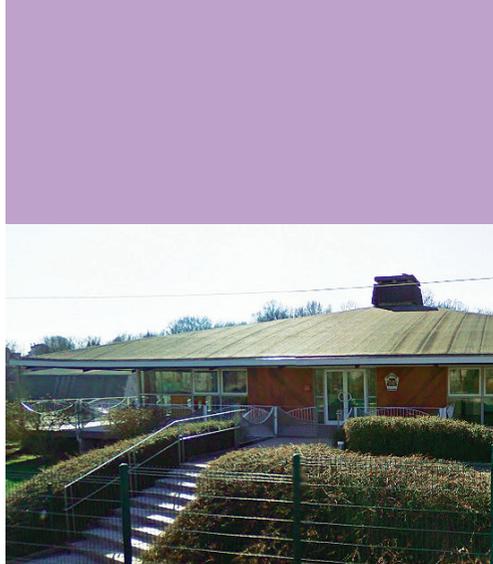


Multi-accueil

« LES PIT'CHOUNS »

- 5ter rue Robert Damery
- Tél. : 03 83 53 29 02
- Accueille les enfants âgés de 3 mois à 4 ans

Ouverte de 8h00 à 18h00 du lundi au vendredi sur la majeure partie de l'année, le multi accueil Les Pitchouns peut recevoir 16 enfants. Cette structure offre un accueil de 10 places régulières à la journée et 6 autres places, sous forme de halte-garderie (accueil occasionnel hors pause méridienne).



La structure est fermée une semaine durant les vacances scolaires, ainsi que 5 semaines pendant les vacances d'été. Le tarif est calculé en fonction des revenus et de la composition des familles. Pour un accueil en mode occasionnel, contactez directement la structure au 03 83 53 29 02.

Pour toute inscription en accueil régulier à la journée, un formulaire est téléchargeable sur le site de la ville de Laneuville : www.ville-laneuville-devant-nancy.fr (rubrique vie scolaire/petite enfance).

Dès la réception de votre demande, votre enfant est inscrit sur liste d'attente. Une commission se réunit périodiquement afin d'attribuer les places disponibles.

BON À SAVOIR

Est dénommé multi-accueil, un établissement qui associe différents types d'accueils : accueil collectif régulier et accueil collectif occasionnel. Le rythme de l'enfant, la qualité du service et l'attention portée à l'équipe et à la qualité de leurs conditions de travail sont toujours au centre des valeurs éducatives que nous défendons.

Crèche / Multi-accueil

LES LUCIOLES

- 2 rue des Ardennes (Quartier des 5 fontaines) •
- Tél. : 03 83 54 73 48 •
- Gérée par l'association Léo Lagrange, •
- elle accueille vos enfants de 2 mois et demi à 4 ans

D'une capacité d'accueil de 33 places, la crèche offre un accueil chaleureux de 7h30 à 18h30 à tous les petits. Elle est fermée 4 semaines en août ainsi qu'une semaine entre Noël et Nouvel-an. Les tarifs sont calculés en fonction des revenus et de la composition familiale.

Pour toute inscription, un formulaire est téléchargeable sur le site de la ville de Laneuville : www.ville-laneuville-devant-nancy.fr (rubrique vie scolaire/petite enfance).



Relais Petite Enfance

LA BULLE D'AIR

- 5 ter rue Robert Damery
- 06 58 30 53 72 / rpe@ville-laneuville-devant-nancy.fr

Accueil sur RV, du lundi au vendredi

- Le lundi : Maison des familles Olympe de Gouges à Jarville-La-Malgrange
- Du mardi au vendredi : RPE La bulle d'Air à Laneuville-devant-Nancy

Le Relais Petite Enfance (RPE), mutualisé avec la ville de Jarville-la-Malgrange, est un lieu d'échanges, d'informations et d'écoute, où les assistantes maternelles, les gardes à domiciles et les parents employeurs peuvent se rendre pour obtenir des conseils.

Votre ville compte environ 27 assistantes maternelles agréées (25 à Jarville). Vous pouvez les retrouver sur le site : www.monenfant.fr ou sur **le site du conseil départemental**.

Le programme du RPE concernant les matinées d'éveil destinées aux assistantes avec les enfants qu'elles accueillent est disponible sur le site de la ville : www.ville-laneuville-devant-nancy.fr (rubrique vie scolaire/petite enfance).

BON À SAVOIR

Toutes nos structures Petite Enfance sont cofinancées par la Municipalité et la CAF de Meurthe-et-Moselle. Tous ces établissements bénéficient d'un accompagnement et sont agréés par les services de la PMI.

CÔTÉ PARENTS

Le RPE accompagne les familles dans le choix d'un mode de garde, informe sur les obligations du parent employeur et propose des temps de réflexion sur des thématiques liées à la petite enfance.

CÔTÉ ASSISTANTES MATERNELLES

Le RPE informe les professionnels de la petite enfance sur leurs droits et devoirs, propose des formations, des temps d'échange et des ateliers d'éveil et d'animations.

Contacts utiles

MAIRIE DE LANEUEVILLE

03 83 51 21 46

accueil@ville-laneueville-devant-nancy.fr

www.ville-laneueville-devant-nancy.fr

PÔLE ENFANCE, JEUNESSE, ÉDUCATION, SPORT

Mickaël RIGOLOT-ROUSSEL, Directeur

03 83 51 81 26 / 06 18 97 43 47

SERVICE SCOLAIRE, PÉRISCOLAIRE ET SECRÉTARIAT

Caroline BECK, 03 83 51 81 24 - 06 79 19 44 29

periscolaire@ville-laneueville-devant-nancy.fr

ÉLUS

- Sylvie COLIN, Adjointe au Maire
s.colin@ville-laneueville-devant-nancy.fr
- Dimitri MARCHAL, Conseiller Municipal
dimitri.marchal@free.fr
- RELAIS PETITE ENFANCE
Anne MICARD, Animatrice - 06 58 30 53 72

• MULTI-ACCUEIL « LES PIT'CHOUNS »
Direction - 03 83 53 29 02

• MULTI-ACCUEIL « LES LUCIOLES »
Direction - 03 83 54 73 48

• ÉCOLE DES 5 FONTAINES
Véronique CHRETIEN, Directrice - 03 83 54 12 92

• ÉCOLE MONTAIGU ÉLÉMENTAIRE
Camille CLAIRE, Directrice - 03 83 56 39 67

• ÉCOLE MONTAIGU MATERNELLE
Dominique ROTONDARO, Directeur - 03 83 56 39 70

• ÉCOLE DU CENTRE ÉLÉMENTAIRE
Virginie MASSEL, Directrice - 03 83 56 39 62

• ÉCOLE DU CENTRE MATERNELLE
Christelle OSSWALD, Directrice - 03 83 51 51 52

• MJC DE LANEUEVILLE
Nicolas THIEMONGE, Directeur - 03 83 51 12 87

